

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2006 À 21 HEURES

L'An Deux Mille Six, le 26 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 26 Septembre 2006 à 21 Heures, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS (Pouvoir de Madame Geneviève PARMENTIER), Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES (Pouvoir de Monsieur Louis BARRET), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir de Monsieur Christian BONZI), Jean SICARD, Pierre COSTES (Pouvoir de Monsieur Michel FRANQUES), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Gérard POJUADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET,

Membres suppléants votants : Mesdames, Monsieur, Josette BÈS, Josian VAYRE, Eliane CARLES, Doris HUCHEDE

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis GOMBAUD, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Pierre FERRIÈRES), Dominique BILLET, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Pierre-Yves LAMBOLEZ), Michel FRANQUES (Pouvoir à Monsieur Pierre COSTES), Max AMIEL, Thierry GINESTET, Michel ANDRAL (Pouvoir à Madame Doris HUCHEDE), Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES (Pouvoir à Madame Eliane CARLES)

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRE, Barbara DESVALS-BARBEY, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUTIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Jacques HUC, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants : 34

PUBLIE LE

- 9 OCT. 2006

N° 3 - 97 / 2006 : ADIRAC : SUBVENTION 2006 - POINT CHANCE

Pilote : Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Madame Christine DEVOISINS, rapporteur,

Le comité de pilotage du Point Chance qui s'est tenu le 6 Avril 2006 a approuvé le projet de budget 2006 ainsi que les actions à mener pour l'année. Celles-ci concernent:

- . Accueil et accompagnement individualisé des porteurs de petits projets
- . Suivi post-crétion des entreprises.
- . Accompagnement d'un public en difficulté souhaitant créer une entreprise
- . Mise en place de journées de sensibilisation à la création d'entreprises
- . Participation et appui technique à des structures économiques (ACCRES - Allocation de Chômage et Création d'Entreprises - Initiatives Tarnaises, REGATE, Dispositif EDEN, Comité Défi Jeunes, etc...
- . Renforcement de l'équipe Point Chance.

Pour 2005 il y a eu 784 dossiers ouverts, 169 créations ou reprises d'activités qui ont eu pour effet de générer 186 emplois sur l'année. 36% de ces implantations se sont réalisées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois générant plus d'une soixantaine d'emplois

Des actions spécifiques sont menées auprès des bénéficiaires du RMI qui souhaitent créer leur entreprise. Ceux-ci ont représenté 21% des créations soit 36 entreprises dont 44% sur l'Albigeois. De plus un suivi particulier est nécessaire pour ce public qui n'est plus habitué aux contraintes administratives. Il a fallu un fort investissement des animateurs du Point Chance pour les aider à bien intégrer la gestion d'une entreprise. C'est ainsi qu'un suivi rigoureux, adaptés et personnalisés leur ont permis de mettre en place des outils, d'assurer un contrôle de leur activité et, par des conseils et préconisations, d'apporter des actions correctives.

La qualité des prestations dispensées par les animateurs du POINT CHANCE permet un taux de pérennité des entreprises créées élevé (61% à 3 ans et 58 % à 6 ans) alors que le taux moyens est de 50 % sur la France.

Il est précisé que l'ensemble de ces actions sont assurées grâce à un accueil permanent, personnalisé et gratuit de tout porteur de projet. Il en est de même pour l'accompagnement et le suivi post création.

Pour l'année 2006, il est proposé d'attribuer une subvention de 16 800 € à l'ADIRAC afin que le POINT CHANCE puisse mener les diverses actions ci-dessus énoncées. Cette subvention sera versée en 1 fois.

Aussi, je vous propose :

↳ D'attribuer une subvention de 16.800 € à l'ADIRAC pour les actions du POINT CHANCE

Je vous précise que la dépense est prévue au BP 2006 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois chapitre 65-90 article 65748 pour la subvention.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **ATTRIBUE** une subvention de 16.800 € à l'ADIRAC pour les actions du POINT CHANCE.

↳ **DIT QUE** la dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - Chapitre 65-90 article 65748.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 Septembre 2006



Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE

